

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

COMPTE-RENDU ILLUSTRÉ DE LA CÉRÉMONIE DE DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX DU CONCOURS

Dernière mise à jour le **mercredi 18 juin 2014**

Le 19 mai 2014 à 15h30 a eu lieu, dans le cadre prestigieux du Grand Salon de la Sorbonne à Paris la distribution solennelle des prix nationaux du concours « Défense et Illustration de la Langue Française » sous le haut patronage de M Benoit HAMON, Ministre de l'Éducation nationale et sous la présidence de M. François WEIL, Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des Universités



Dans les coulisses de la Sorbonne de Paris

Ce concours, considéré comme le fleuron des activités amopaliennes en direction de la Jeunesse, se décline en 4 prix :

- Réhabilitation de l'écriture,
- Prix d'expression écrite de la langue française,
- Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle,
- Prix de la Jeune Poésie.

Il rassemble chaque année des milliers de candidats provenant d'établissements publics et privés conventionnés de tous cycles et de nationalité différente.

Les jurys nationaux ont examiné, après une première sélection faite par les professeurs dans leur classe puis une seconde faite par les jurys départementaux, 785 copies provenant de 242 établissements de France et de 54 établissements de l'étranger. 43 lauréats nationaux de métropole étaient présents à la Sorbonne.

Les familles qui accompagnaient les lauréats, et leurs enseignants ont été accueillis par le président national de l'AMOPA, Michel BERTHET qui leur a dit toute la joie qu'il avait à récompenser des jeunes qui ont su confier un peu de leur vie avec talent et qui ont pris plaisir à écrire et à contribuer ainsi à promouvoir la langue française.

M. BERTHET a chaudement félicité les lauréats présents mais aussi tous les élèves de France et de l'étranger qui ont participé au concours. Il a remercié les professeurs et les coordonnateurs pour la confiance et l'intérêt qu'ils portent à l'AMOPA.



Les lauréats



Le président Berthet



Les lauréats

Les lauréats ont reçu, outre le diplôme de l'AMOPA, leurs prix sous forme de très beaux ouvrages offerts par les Éditions « Les Belles Lettres », partenaires de l'AMOPA. Certains, invités à lire leur œuvre, ont été chaleureusement applaudis par l'auditoire.



Les lauréats reçoivent le diplôme de l'AMOPA et leurs prix, en présence de Anne Mathieu vice-présidente, de Jean-Pierre Biot trésorier national et de M. Henriot

Un intermède musical, très apprécié des participants, a été offert par le quintette de saxophones de l'orchestre de la Garde Républicaine (MM. Christian WIRTH, Guillaume PERNES, Marc DUCHÊNE, Nicolas CHAPELAND, Gérard ETRILLARD) qui ont interprété la Sérénade pour instruments à vents opus 44 d'Antonin DVORAK et le concerto en do majeur d'Antonio VIVALDI.



Intermède musical par le quintette de saxophones de l'orchestre de la Garde Républicaine

Le professeur Phuc LE HOANG, chef du service d'Ophtalmologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, membre de l'Académie Nationale de Chirurgie se vit remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques par le président Michel BERTHET, après la brillante présentation du récipiendaire assurée par M. Georges COSTE, président de la section de l'AMOPA de Paris XVIIIème. En réponse, l'émouvante intervention du professeur LE HOANG, a été saluée par de chaleureux applaudissements provenant d'un auditoire captivé et admiratif.



M. Coste, président de Paris 18ème



M. le professeur Phuc LE HOANG

Pour clore cette prestigieuse manifestation, organisée par l'AMOPA nationale sous la conduite de M. HENRIOT, directeur administratif, une collation offerte par l'AMOPA attendait les lauréats, leurs familles, leurs professeurs et les amopaliens, dans le Péristyle de la Sorbonne permettant la poursuite des échanges entre les participants, heureux de cette belle après-midi organisée en hommage au talent de notre Jeunesse.



M. Henriot, directeur administratif, entouré de Mmes Champommier, Couy, Gaulier, Gourio, Negaz et Mathieu, présidente du jury